

Faites-nous part de vos commentaires

Vos droits incluent :

Soins et services

Recevoir les meilleurs soins possible, dans le respect de la confidentialité

Respect

Être respecté et traité de manière juste et polie

Information

Recevoir de l'information au sujet de votre santé et des options de traitement, d'une manière compréhensible

Choix

Une fois informé, faire un choix libre et éclairé pour consentir ou refuser un traitement, un soin ou un service

À qui puis-je transmettre ma plainte non médicale ou mon commentaire?

Communiquez d'abord avec la personne responsable, l'infirmier/ère-chef ou le chef de service. Si vous n'êtes pas satisfait, vous pouvez contacter le bureau du Commissaire aux plaintes et à la qualité des services du CIUSSS :



514-340-8222, poste 24222
ombudsman.ccomtl@ssss.gouv.qc.ca

Plainte médicale

Si votre plainte concerne un médecin, un dentiste ou un pharmacien, elle sera transmise au médecin examinateur du CIUSSS.

Toujours insatisfait des conclusions?

Vous disposez d'un recours

Plainte non médicale :

Protecteur du citoyen
www.protecteurducitoyen.qc.ca
1-800-643-2688

Plainte médicale :

Comité de révision du CIUSSS
3755, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, B-119
Montréal (Québec) H3T 1E2

Autre soutien disponible

Si vous avez besoin d'aide pour porter plainte, contactez :

Le Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes de Montréal (CAAP)
514-861-5998
www.caapidm.ca

Vous pouvez aussi communiquer avec le comité des usagers ou des résidents :
514-340-7577

PLAINTES ET COMMENTAIRES

Le CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal s'engage à vous offrir des soins et des services de la meilleure qualité possible.

Nous respectons vos droits et apprécions vos commentaires.

Si vous n'êtes pas satisfait des soins et des services que vous avez reçus, prenez la parole!